

Les engagements du MEDEF
en faveur de l'entrepreneuriat

20

14

En 2013, 90% des 263.200 entreprises créées¹ en France n'ont employé aucun salarié². Ce chiffre est alarmant car l'entrepreneuriat est un puissant moteur de croissance économique et d'emplois³. Mais ce chiffre devient inquiétant lorsque l'on sait que la première condition requise pour qu'une entreprise se développe en termes d'emplois salariés, est le souhait du dirigeant lui-même de s'inscrire dans cette logique⁴. Et que seulement 20% des dirigeants d'entreprise pérennes déclaraient avoir pour objectif de développer fortement l'emploi dans leur entreprise.

Au-delà des explications purement économiques, cette frilosité des entrepreneurs s'exprime très clairement à travers une perte de confiance dans les politiques publiques conduites ces trente dernières années par les différents gouvernements.

Aujourd'hui, les pays en croissance sont ceux ouverts à l'esprit d'entreprise et dans lesquels l'indice de confiance est grand. C'est elle qui donne aux entrepreneurs la force d'oser, d'affronter le risque et l'incertitude, de se tromper, d'échouer, mais aussi de réussir ! Les Français en sont conscients : en avril 2013, 81% d'entre eux plébiscitaient les chefs d'entreprise de TPE-PME - quand 10% seulement faisaient confiance aux politiques - pour sortir de la crise.

C'est pourquoi, le MEDEF croit possible la création d'un million d'emplois dans les cinq prochaines années. A condition de jouer collectif et de soutenir les entrepreneurs.

S'il est de la responsabilité du gouvernement de bâtir un environnement économique, législatif et réglementaire qui soit favorable aux entreprises, par la baisse de leurs charges et par l'allègement des contraintes administratives qui pèsent sur elles, les entrepreneurs souhaitent également mettre en avant tout ce qu'ils font au quotidien pour la croissance de la France.

Ainsi, le MEDEF lance une mobilisation générale en faveur de l'entrepreneuriat, une mobilisation en faveur de celles et ceux qui créent ou reprennent une entreprise. Car encourager et soutenir l'entrepreneuriat, c'est apporter une réponse concrète au chômage. C'est œuvrer durablement en faveur de l'emploi.

Les initiatives prises par les chefs d'entreprise, pour encourager la création et/ou la reprise et contribuer ainsi au dynamisme de leur écosystème entrepreneurial sont nombreuses. Elles participent toutes de la même logique : il ne suffit pas de demander aux pouvoirs publics de s'engager.

Il est de la responsabilité de tous et de l'intérêt de chacun de s'engager en faveur de l'emploi.

¹ Hors auto-entreprises

² En 2013, 538.100 entreprises ont été créées en France, soit 2% de moins qu'en 2012 : 158.900 l'ont été sous forme de sociétés (niveau stable par rapport à 2012) et 379.300 sous forme d'entreprises individuelles (- 3%), dont 274 900 auto-entreprises (- 11%). Source Insee, janvier 2014.

³ Sur les 10 dernières années, en France, les créateurs d'entreprise sont à l'origine de la création de 5 millions d'emplois. Source : Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene), janvier 2014

⁴ Source : Le développement de l'emploi dans les jeunes entreprises, APCE, août 2012

Le MEDEF s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour y arriver à travers 10 mesures :

Enrichir le terreau entrepreneurial

De nombreux chefs d'entreprise ne comptent pas leur temps pour encourager et renforcer l'esprit d'entreprendre. Ils interviennent régulièrement devant des élèves pour témoigner concrètement de la réalité de l'entreprise (100.000 entrepreneurs, Entreprendre pour Apprendre, ...). Ils participent à des actions menées par des réseaux d'accompagnement à la création ou reprise d'entreprise (Réseau Entreprendre, CRA, ...). Les exemples ne manquent pas. Pour autant, nous pouvons aller plus loin pour valoriser et attirer encore plus de chefs d'entreprise dans ces actions.

*👉 1^{er} engagement : le MEDEF s'engage à communiquer auprès de ses adhérents l'utilité et la pertinence du **mécénat de compétences**⁵, encore trop faiblement connu et utilisé par les entreprises. Au-delà de la communication et sensibilisation autour de ce dispositif, il peut être également envisagé d'élargir le dispositif aux chefs d'entreprise (à l'heure actuelle seules les heures des collaborateurs d'une entreprise sont éligibles⁶).*

Objectif :

- réalisation d'un guide pratique et diffusion auprès des adhérents MEDEF ;
- relais via les réseaux partenaires ;
- 1^{er} semestre 2014.

Mieux formé et accompagné, pour mieux entreprendre et reprendre

Un projet de création ou reprise d'entreprise ne s'improvise pas. Il requiert des connaissances techniques indispensables de la part de l'entrepreneur. Celles-ci peuvent être complétées tout au long de la vie du chef d'entreprise afin de lui permettre de faire vivre son projet dans la durée, ou de l'aider lors de la cession de son entreprise.

*👉 2^{ème} engagement : le MEDEF sera vigilant à ce que la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle intègre bien les formations à la création et reprise d'entreprise comme éligibles aux fonds de la formation professionnelle. Le MEDEF va réunir les acteurs de la reprise et de la création d'entreprise afin d'anticiper les **conséquences de la réforme professionnelle en cours et s'assurer que toutes les formations proposées à la création et***

⁵ Le Mécénat de Compétences permet aux entreprises la mise à disposition ponctuelle et gracieuse de leurs collaborateurs auprès d'associations d'intérêt général à vocation culturelle, sociale, environnementale, humanitaire, etc, en manque de compétences spécifiques : comptabilité, finance, marketing, communication, informatique...

⁶ L'entreprise bénéficie, sur les montants engagés, de 60 % de réduction d'impôt sur les sociétés, dans la limite de 0,5% de son chiffre d'affaires total hors taxes

reprise d'entreprise remplissent les nouveaux critères d'éligibilité à la formation professionnelle, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle.

Objectif : 1^{er} semestre 2014

↳ *3^{ème} engagement : le MEDEF lance un programme de « formation intrapreneuriale » (identification des forts potentiels, leadership, ...) afin d'accompagner les salariés d'entreprise souhaitant se lancer dans l'aventure entrepreneuriale.*

Objectif : 2nd semestre 2014

↳ *4^{ème} engagement : le MEDEF va lancer avec la **Conférence des Grandes Ecoles et les business angels des grandes écoles**, une expérimentation en direction des étudiants porteurs de projets entrepreneuriaux. L'objectif de cette expérimentation sera d'identifier les bons projets et de les orienter dans leur recherche de financement.*

Objectif : 2nd semestre 2014

Mieux accompagné, pour mieux entreprendre et reprendre ... au féminin

Les créatrices d'entreprises ont démontré ces dernières années que la France possédait de formidables talents. Le Top 50 des entreprises françaises de croissance dirigées par des femmes font apparaître des résultats impressionnants avec des taux de croissance compris entre 50 et 160% pour les 10 premières. Cependant, de nombreuses femmes n'osent pas se lancer dans l'aventure entrepreneuriale. Aussi, il est nécessaire de tout faire aujourd'hui pour libérer ces énergies mais aussi les accompagner.

↳ *5^{ème} engagement : en complément d'un suivi statistique attendu sur la part de financement et d'aides consacrées à l'entrepreneuriat féminin par les réseaux d'accompagnement, fonds d'investissement et tout autre acteur de l'entrepreneuriat, le MEDEF s'engage à soutenir Fédération Pionnière dans sa dynamique de **sensibilisation des réseaux d'accompagnement à aux spécificités de l'entrepreneuriat féminin**. Dans le cadre de ce partenariat qui sera l'objet d'une convention, MEDEF et fédération pionnière vont réaliser ensemble des outils spécifiques (vidéos) à destination de ces acteurs.*

Objectif :

- Réalisation de vidéos ;
- 1^{er} semestre 2014.

P

4

Mieux accompagné, pour mieux entreprendre et reprendre ... dans les quartiers

L'envie d'entreprendre est forte chez les jeunes issus des quartiers prioritaires : 50% des jeunes des zones urbaines sensibles (ZUS) entre 18 et 24 ans ont envie de créer une entreprise⁷. Néanmoins, en dépit de cette volonté, les difficultés rencontrées sont encore trop nombreuses. En plus des freins culturels spécifiques à notre pays, cette population doit faire face à des problèmes particuliers : accès au financement, structures d'appui, etc.

↳ *6^{ème} engagement : afin d'encourager l'entrepreneuriat dans les quartiers difficiles, le MEDEF s'associe à l'APCE afin de lancer un **concours national auprès des jeunes (moins de 30 ans) porteurs de projets résidant et souhaitant créer une activité dans des quartiers de politique de la ville.***

Objectif :

- Lancement du concours 2nd semestre 2014 ;
- Résultats 1^{er} trimestre 2015.

Diffuser l'envie d'entreprendre

Pour retrouver le chemin de la croissance pour notre pays, l'Etat devra redéfinir le périmètre de la sphère publique, et refondre en profondeur l'organisation de l'administration et ses modes d'actions. Le management participatif, l'excellence opérationnelle ou le *lean management* sont largement utilisés dans toutes les entreprises du secteur privé pour garder le cap dans un monde de plus en plus complexe et incertain. Le pacte de responsabilité implique un rapprochement entre la sphère publique et la sphère privée, qui doivent pouvoir apprendre l'une de l'autre. L'acculturation du chef d'entreprise à l'administration, et celle du fonctionnaire à l'entreprise ne pourra avoir lieu que si des rencontres régulières sont organisées au plus près du terrain.

↳ *7^{ème} engagement : le MEDEF lance une **expérimentation avec le ministère de la Défense une opération de parrainage de militaires par entrepreneurs** afin de les accompagner dans leur démarche reconversion entrepreneuriale (création / reprise). Il s'agit pour le MEDEF de :*

- *Participer au développement de la culture entrepreneuriale au sein des personnels de Défense en situation de reconversion ;*
- *Mettre les entrepreneurs en situation pratique et théorique à travers des ateliers de formation au commandement et de conférence sur le leadership et le management en situation de crise proposés par l'Armée ;*
- *Renforcer les liens entreprises-Défense au travers de la réserve citoyenne ;*

⁷ Sondage Ifop, Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) et le Crédit Immobilier de France (CIF), mars 2013.

- *Cette opération se concrétiserait à travers l'organisation d'un échange entre une vingtaine de chefs d'entreprise (H/F) et une vingtaine d'officiers (H/F). Cette opération aurait vocation à être renouvelée chaque année et dupliquée sur les MEDEF territoriaux volontaires.*

Objectif :

- lancement de l'expérimentation en Ile de France au printemps 2014 (20 entrepreneurs / 20 militaires) ;
- baptême de la première promotion en octobre 2014 ;
- étendre l'opération régionalement ;
- élargir l'opération à d'autres administrations (collectivités locales, territoriales, hôpitaux,....).

Nous rendre tous acteurs de l'entrepreneuriat

Promouvoir l'entrepreneuriat sans favoriser son financement n'a pas de sens. La crise économique a entraîné un durcissement des contraintes réglementaires et prudentielles d'où une contraction du financement intermédié face à un certain type de demandes de financement. Les acteurs traditionnels du financement répondent partiellement à certains besoins : projets innovants, créations d'entreprise, projets situés sur des zones en difficulté ou bien des projets de l'économie sociale et solidaire. Cependant, des modes alternatifs de financement se développent permettant à des particuliers de prendre part activement au financement de la dynamique entrepreneuriale. Ainsi, le web, comme vecteur technologique de collecte d'argent est aujourd'hui véritablement reconnu par les internautes. Les plateformes de crowdfunding offrent désormais la possibilité aux internautes de choisir la destination finale (un projet, une entreprise, une cause, etc.) de leur argent (sous forme de dons, de prêts ou de fonds propres).

↳ *8^{ème} engagement : le MEDEF va lancer des actions de sensibilisation auprès de ses adhérents, et notamment les MEDEF territoriaux, aux enjeux du **financement de l'amorçage par le crowdfunding** (cf. position adoptée en novembre 2013). Une mise en relation avec les plateformes et les MEDEF territoriaux est prévue afin que ces acteurs soient mieux identifiés et puissent répondre aux attentes des entrepreneurs.*

Objectif : 2^{er} semestre 2014.

Mieux qu'un client, une référence

Le démarrage d'une activité, le premier euro de chiffre d'affaires est un moment particulièrement important pour une très jeune entreprise. Cette étape doit être accompagnée au même titre que le financement de l'entreprise. Dans le cadre d'une politique filière ou marché, les grandes entreprises, les ETI et les PME doivent aider les

jeunes entreprises à obtenir leur « 1^{ère} commande » véritable signe de reconnaissance de la pertinence de leur produit et / ou service.

👉 *9^{ème} engagement : par sa présence sur le terrain, représentant des grands groupes, des ETI, des PME et TPE, le MEDEF est au cœur du système entrepreneurial. Il va diffuser auprès de ses adhérents des informations régulières sur la **dépendance économique** (souvent avancée par les services achats des grands groupes envers les PME) ; les bonnes pratiques existantes dans les relations Grands groupes/PME ; aider au renforcement des réseaux ; l'importance de la notion de « savoir-faire garanti France ». Il va mettre à disposition des entrepreneurs une boîte mail-contact par laquelle toute question ou aide demandée pourra être formulée.*

Objectif : 1^{er} semestre 2014.

Le MEDEF, la maison de tous les entrepreneurs

Le MEDEF est avant tout la maison des entrepreneurs. Chaque entrepreneur doit savoir que les MEDEF territoriaux et les fédérations professionnelles sont à leur disposition pour les accompagner, les conseiller et les défendre dans la réalisation leur projet entrepreneurial.

👉 *10^{ème} engagement : Parce que les entrepreneurs ont besoin d'être accompagnés, conseillés et informés, le MEDEF propose d'expérimenter avec les MEDEF territoriaux et fédérations volontaires une expérimentation de « **welcome pack** » (exemple : cotisation à 1 euro) durant 1 an pour tout entrepreneur qui vient de monter sa structure (durant la première année de K bis).*

Objectif : 2nd semestre 2014.

P

7